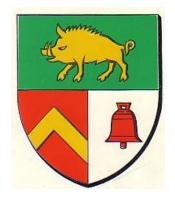
# Au fil de l'Abron ...

## **SAINT-ENNEMOND**



Décembre 2015 - Numéro 30









Page I

## Le mot du maire

L'année 2015 s'achève et, comme ses précédentes, elle a eu son lot de joies et de peines ; les évènements tragiques qui se sont produits, en novembre dernier, à Paris, nous ont montré que la paix est fragile partout dans le monde et que nous ne sommes pas à l'abri des dangers qui menacent. Bien sûr, nous avons une pensée pour les victimes et les survivants des attentats, pour leurs familles.

Pour ce qui est de la vie dans notre commune, l'année a été relativement calme, notamment pour les investissements qui ont été modestes : il a été nécessaire de changer la tondeuse qui « avait fait son temps ». Elle a été remplacée par un matériel plus moderne et plus performant. Une partie de la toiture de la cantine scolaire a été remise à neuf, divers problèmes de fuites étant intervenus dernièrement. Porte et fenêtres ont été remplacées dans divers bâtiments communaux. Le marquage des peintures au sol a été refait dans le bourg et en campagne. La salle où se réunit maintenant le Club des Aînés a fait l'objet de quelques améliorations avec, notamment, l'installation d'une cuisinette ; d'autres travaux seront programmés en 2016. Il est à noter qu'il est plus facile de chauffer ce lieu de rencontres que la salle des fêtes!

Les quelques travaux que j'ai énumérés ont pu être effectués sans augmentation des impôts (souci constant de vos élus).

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le lundi 28 décembre prochain, à 19 heures, à la salle des fêtes. La population est cordialement invitée à y participer ; chacun doit se sentir concerné par la présente invitation.

Le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous présenter tous nos souhaits de bonne et heureuse année 2016 et que la santé soit de mise pour tous.

Jean-Claude LEFEBVRE

## État Civil

## **NAISSANCES**

## 3 Décembre 2015 - Soé, Roger, Maé, Noé GARDECHAUX « Les Renardières »

## **MARIAGES**





24 Juillet 2015

Nicolas HAZEN et Justine VACHER

« Les Pérards »



# 22 Août 2015, Olivier ROGUES et Elizabeth COLLINET « Les Renardières »



## **DECES**

**30 Novembre 2015** 

Auguste GADAT, 83 ans, C.A.T.M.





## Aides au logement : votre agglo s'engage !

Moulins Communauté s'engage, en partenariat avec l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), pour vous aider dans vos travaux d'amélioration de logement.

Le principe retenu est celui d'une **subvention complémentaire à celle de l'Anah** basée sur les mêmes règles d'attribution. L'agrément délivré par la délégation locale de l'Anah est une condition préalable et indispensable pour obtenir la subvention communautaire.

## - Vous souhaitez améliorer votre résidence principale ou logement locatif?

L'Anah et Moulins Communauté vous aident pour tous travaux d'amélioration de l'habitat : confort et amélioration des logements et parties communes, économies d'énergie, adaptation au handicap et au vieillissement...\*

## - Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie?

Pour bien se chauffer et faire diminuer sa facture, Moulins Communauté vous aide pour tous vos travaux d'isolation (murs, combles), et de système de chauffage performant (solaire, géothermie, chaudière à bois...).

Attention : ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu votre accord de subvention ! Les travaux doivent impérativement être réalisés par une entreprise ou un artisan professionnel.

#### - Quelles sont les conditions générales ?

- Être propriétaire occupant d'un logement achevé depuis plus de 15 ans à la date du dépôt de la demande,
- Les travaux peuvent commencer dès le dépôt du dossier de demande de subvention sous réserve d'avoir obtenu un accord de début de travaux. Cette dérogation ne préjuge pas de l'acceptation du dossier.
- Les travaux doivent être réalisés par des **professionnels du bâtiment** (immatriculés au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers).
- Le demandeur ne doit pas dépasser le plafond de ressources
- Être éligible au dossier déposé auprès de l'Anah.

#### - Qui peut bénéficier d'une aide ?

Les "propriétaires occupants", c'est-à-dire les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources);

Les "propriétaires bailleurs", c'est-à-dire les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant ou non des travaux ;

## - A quelle hauteur puis-je être aidé?

Selon les conditions de ressources pour les propriétaires occupants ou bailleurs, le taux de subvention de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) est compris entre 25% et 40 % du montant HT des travaux.

L'aide de Moulins Communauté vient en complément de celle de l'Anah et représente 15 % de vos dépenses en travaux.

Si vos travaux sont éligibles au programme national « Habiter Mieux », Moulins Communauté vous versera en plus une prime forfaitaire de 200 euros par logement.

Pour les propriétaires bailleurs uniquement, Moulins Communauté apporte aussi une prime forfaitaire supplémentaire si le logement est vacant depuis plus de 1 an.

## Quelles sont les formalités ?

Elles sont simples et rapides :

Un seul dossier à constituer auprès de l'Anah;

Transmission directe du dossier par les services de l'Anah auprès de la Direction de l'urbanisme et de l'Habitat de Moulins-Communauté :

## Besoin de renseignements complémentaires ?

#### MOULINS COMMUNAUTÉ

Pôle Aménagement Urbanisme Habitat

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 61625 03016 Moulins T. 04 70 48 54 57 www.agglo-moulins.fr

## Agence nationale de l'habitat (Anah) 51 boulevard Saint-Exupéry

03400 Yzeure T. 04 70 48 77 50

Et retrouvez le guide de toutes les aides à l'habitat sur www.agglo-moulins.fr / rubrique « Aides au logement ».

\*Les travaux éligibles figurent sur la liste établie par l'Agence nationale de l'Habitat, www.anah.fr

## Amicale Laïque

Présidente : Aurore DELOST Vice-présidente : Isabelle DILLE Trésorier : Jean-François GELIN Trésorier Adjoint : Cédric HARRAULT

Secrétaire : Marie GELIN

Secrétaire Adjointe : Sophie BERGER

L'Amicale Laïque organise des manifestations, telles que lotos et soirée dansante, dont les bénéfices permettent de financer des actions pour les enfants de l'école :

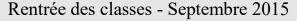
- sorties scolaires
- spectacle de Noël
- cadeaux de Noël
- livres et jouets pour la maternelle
- classe de mer etc.

L'assemblée générale se tiendra en janvier 2016. Nous invitons tous les parents, intéressés pour apporter leur aide, à nous contacter.

La présidente Aurore DELOST

École Publique de l'Abron







## Représentants des parents au Conseil d'École :

Mesdames GELIN Marie, PELLETIER Chantal, BERNABEU Lionella, d'ARGENT Sybille et BAILLON Pascaline

Effectifs prévus pour la rentrée 2016 (au jour du dernier Conseil d'École, donc susceptibles d'évoluer!)

Classe Cécile COULON : 22 Classe Séverine BOUCHUT : 14

Classe Pascale COUDERT (directrice): 15

<u>Pour éviter la fermeture de classe, il est important</u> d'inscrire votre enfant à l'école du village!

## ACPG - CATM & Veuves



Bernadette Pindon, présidente de la section ACPG-CATM et veuves de Saint-Ennemond, s'est rendue au domicile de Jean Jacquit, accompagnée du maire, Jean-Claude Lefèbvre, du délégué cantonal, Jean Courroux, du trésorier et portedrapeau de la section, René Dutartre.

#### Cinq ans de captivité

Le but de cette visite était de remettre à Jean Jacquit la médaille du mérite fédéral qui lui était décernée à l'occasion du 70° anniversaire du grand retour de la captivité. Jean-Claude Lefèbvre lui a épinglé la médaille, et Jean Courroux lui a remis le diplôme correspondant.

Jean Jacquit, né le 11 janvier 1918 à Mercy, a effectué son service militaire pendant une année en Autriche, suivie d'une année de guerre et de cinq années consécutives pendant lesquelles il est resté prisonnier.

Les félicitations d'usage ont été adressées à Jean Jacquit, adhérent à la section de Saint-Ennemond depuis 1945, qui a exploité le fonds de boucherie à Saint-Ennemond de 1947 à 1960. Même cérémonial, après la cérémonie du 11 Novembre, pour un autre adhérent de la section de Saint-Ennemond qui a, lui aussi, reçu la médaille du Mérite Fédéral des mains de Jean-Claude LEFEBVRE, maire, ainsi que le diplôme, des mains de Jean COUR-ROUX, délégué cantonal avec les félicitations d'usage. Pour cette occasion, Gilbert VICHARD était entouré de sa famille.

Gilbert a effectué son service militaire de Mai 1956 à Juillet 1957 à Bourges et à Belfort.

Maréchal des Logis, Il a ensuite rejoint l'Algérie pour participer aux « opérations de maintien de l'ordre ». Il était basé à Laghouat, dans le Sahara, jusqu'à la fin 1958 où il a rejoint la métropole.

Il a été cofondateur de la section C.A.T.M. dont il a été le président pendant une vingtaine d'années. Il est maintenant Vice-président de la section ACPG-CATM et Veuves et assure aussi la fonction de portedrapeau remplaçant.









## Centre Communal d'Action Sociale



Repas 27 Septembre.



Au dessert, les Octogénaires de l'année ont été mis à l'honneur.





Changements dans la paroisse

## NOTRE-DAME DU BOURBONNAIS

AUROUËR - AVERMES - BAGNEUX - BRESSOLLES - CATHÉDRALE - COULANDON - GENNETINES - LA MADELEINE NEUVY - SACRÉ-CŒUR - SAINT-ENNEMOND - TRÉVOL - VILLENEUVE-SUR-ALLIER

Abbé Claude Herbach, Curé

Abbé Yves Molin, Vicaire

Abbé Karabet Harutyunyan, Vicaire

Maison Saint-Gabriel - 1, rue de Paris - 03000 Moulins Tél. 04 70 20 57 77 - Fax 04 70 34 00 86

paroisse-not redamed ubour bonnais @moulins. catholique. fr-Blog: Paroisse NDB. blog spot. fr-Blog and all the paroisse notations are all the paroisse notations and the paroisse notations are all the paroisse notations and the paroisse notations are all the paroisse notations and the paroisse notations are all the paroisse notations and the paroisse notations are all the paroisse notations are all

Célestin N'Gnago, diacre – Abbé Jean Allary, prêtre retraité

PERMANENCES D'ACCUEIL : Du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## Comité des Fêtes



Assemblée Générale

et

remise récompenses « Maisons Fleuries »

**18 Octobre 2015** 





## **Composition du Bureau:**

Président d'Honneur : Le maire ; Présidente : Sylvie Martineau ; Vice-président : Hugues Thillier ;

Secrétaire : Céline Thillier ;

Trésorière : Fabienne Paillusseau ;

Membre : Jean-Claude Marion.

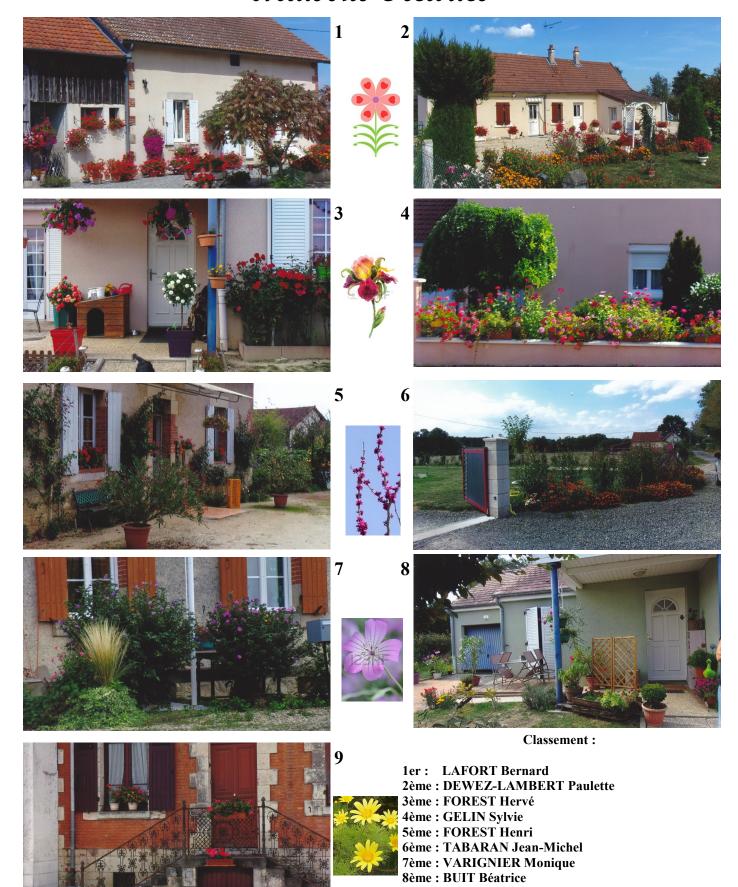




3075M	15		34		54		75	82
	13	21		44		68		89
8		29	35		56	66		
1	16		36	46		61		
6		24		47	59		70	
		29	37		53	64		87
5		29		45		69	70	
4			31		57	66		81
	10	22			50		74	86

Vérificateurs aux comptes : Dominique Bonniaud - Pierre Véniat.

## Maisons Fleuries



9ème: PINDON Bernadette

## Têle-mêle















Repas de Quartier « Les Joyeux Lurons » 21 Juin







## Communiqué

## L'accueil familial : un choix de vie

L'accueil familial social adulte fait partie intégrante du panel d'offres d'accompagnement en direction des personnes âgées et/ou handicapées. Il offre l'avantage d'une prise en charge individualisée et familiale, un peu « comme à la maison ». Il s'adresse à des personnes dont l'état de santé physique et psychique est compatible avec une vie de famille, mais qui ne peuvent plus vivre de manière autonome.

L'accueil familial, de par la multiplicité des lieux d'accueil, et des profils des professionnels, offre beaucoup de souplesse : accueils permanents ou temporaires, à temps partiel ou temps complet. Il est par exemple adapté à des personnes qui souhaitent passer l'hiver au sein d'un foyer pour rompre l'isolement, ou à des patients en convalescence, suite à une chute, une opération, le temps de retrouver la mobilité et l'autonomie nécessaires au retour dans leur logement. D'autres feront ce choix plus durablement. Il peut aussi offrir un temps de répit aux aidants familiaux, en leur permettant de confier leur parent âgé ou handicapé à des personnes qualifiées, le temps de vacances, de week-ends, simplement pour souffler un peu. Les professionnels, agréés par le Conseil Général de l'Allier, bénéficient de formations et d'un accompagnement professionnel par des équipes dédiées.

Pour toute information, concernant une demande d'accueil, ou si vous êtes intéressés pour obtenir l'agrément d'accueillant familial, vous pouvez contacter :

Mme GOUSTILLE, Coordinatrice du Service d'Accueil Familial (SAF 03) au 04 70 43 08 38.

L'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) de votre territoire.

# Agenda 2016

Janvier	10	Saint-Ennemond Sportif	Loto
	31	Comité des Fêtes	Belote
Février	21	Club des Aînés	Loto
	27	Saint-Ennemond Sportif	Belote
Mars	12	Amicale Laïque	Soirée
	20	Club des Aînés	Thé dansant
Avril	9	Comité des fêtes	Soirée
	17	Club des Jeunes	Loto
Mai	1er	Comité des Fêtes	Loto
	8	Joyeux Lurons	Vide –greniers
Juin	4	Comité des Fêtes	Concours de pétanque
	5	Amicale Laïque	Loto
	11	Saint-Ennemond Sportif	70 ans du Club
	12	Rando-Loisirs	Journée Rando
	19	Joyeux Lurons	Repas de Quartier

Juillet	3 13	Comité des Fêtes Club des Jeunes	Loto Repas - Feux d'artifice - Bal
Août	6 & 7	Comité des Fêtes	Fête Patronale de Saint-Laurent
Septembre	11 18 25	Comité des Fêtes Club des Jeunes C.C.A.S.	Loto Loto Repas annuel
Octobre	9 30	Club des Aînés Saint-Ennemond Sportif	Loto Loto
Novembre	6 13 20	Club des Aînés Comité des Fêtes Amicale Laïque	Poule au Riz Belote Loto
Décembre	11	Club des Aînés	Repas de Noël

Moulins, le 22 octobre 2015

"Le CAUE est une association départementale à votre service, et au service du développement harmonieux du territoire dans lequel vous habitez. Tout le monde est concerné par le cadre de vie, l'environnement ou l'image que l'on donne de notre territoire. Nous accompagnons les porteurs de projets, collectivités ou particuliers, qui s'interrogent sur les différents aspects d'un projet sur les plans paysager, environnemental, urbain et architectural. L'équipe du CAUE est composée d'architectes, d'urbaniste et paysagiste qui apportent des conseils gratuits sur votre demande et dans un esprit de service public."

Jocelyne GRENIER, directrice du CAUE 03

#### Ses missions: conseil gratuit sur place ou en permanence sur rendez-vous

#### Habitat:

"J'apporte, gratuitement, une réponse professionnelle et neutre aux questions concernant la construction, la rénovation ou la réhabilitation de bâtiments. Je vous accompagne sur les démarches administratives, le choix de l'architecte, l'implantation de votre maison, les techniques de construction, le choix des matériaux...Les interventions se font en amont du projet et ne peuvent pas interférer avec le travail de maîtrise d'œuvre. Je peux répondre à vos demandes par mail, courrier ou téléphone mais aussi sur rendez-vous dans nos locaux ou dans votre bâtiment si cela est nécessaire. Également des architectes vacataires, répartis sur 3 secteurs du département se déplace chez vous sur rendez-vous."

#### Hervé BOCQUET, architecte conseiller

#### Agriculture:

"Ma mission, auprès des agriculteurs, consiste à les accompagner dans leurs projets de nouveaux bâtiments : déterminer l'implantation, l'orientation, les volumes nécessaires, les matériaux à utiliser, les couleurs... Je les conseille sur l'intégration paysagère de l'exploitation dans son ensemble. Nous traitons également les aménagements afin que l'accueil du public se passe dans de bonnes conditions si nécessaire."

## Anne-Claire MARIE-JEANNE, chargée de mission

#### Paysage

"Vous avez un projet d'aménagement ? Que vous soyez élu, propriétaire de votre maison ou de gîtes, je vous propose une expérience unique...être à l'écoute, de vos idées, de vos opinions, de vos motivations, de vos besoins... Je pourrais, en tenant compte des spécificités du contexte local comme de l'environnement, vous accompagner dans vos projets d'aménagements d'espaces publics, d'abords de bâtiments ou bien de gîtes."

## Romain RATEAU, paysagiste conseiller

## Collectivités :

"Elles ont besoin de conseil à la fois en amont mais aussi dans le suivi des procédures de leur documents. Mon but est d'accompagner les élus dans la gestion de leur territoire communal et supra communal. L'approche du CAUE se veut transversale et qualitative."

## Anne-Claire MARIE-JEANNE, chargée de mission urbanisme

#### Jeune public:

Pour permettre aux jeunes de découvrir l'architecture, les paysages, le patrimoine de l'Allier, nous mettons à disposition des mallettes pédagogiques à retirer par des enseignants au CAUE, mais également un ensemble de données concernant le patrimoine sur notre site Internet : des fiches, des dossiers, des quizz, du vocabulaire illustré..., téléchargeables gratuitement.

#### **Documentation:**

"Nous tenons à votre disposition une documentation sous forme de revues, ouvrages, fiches thématiques. Certains documents peuvent être prêtés. Nos éditions sont téléchargeables, en format .pdf sur le site Internet, mais elles peuvent être également retirées gratuitement dans nos locaux ou être expédiés par voie postale (une participation en timbres est demandée pour les frais de port)."

## Maud GILBERT, chargée de communication

 $CAUE\ 03 - 14\ cours\ Jean\ Jaurès - 03000\ Moulins - T\'el.04\ 70\ 20\ 11\ 00 - Fax.04\ 70\ 20\ 64\ 28 - caue 03@wanadoo.fr - www.caue 03.com$ 

## Environnement



Le ramassage des ordures ménagères est assuré sur toute la commune (bourg et campagne)

## chaque mardi, à partir de 6 heures.

Déchetterie fixe : A LA CHAPELLE AUX CHASSES de 9 h à 12 h 30 et 13 h 45 à 17 h 30 le mardi et le samedi



Déchetterie mobile : Une seule date en 2016 : <u>le 18 Mai</u> Rue de la Paix, près du Monument aux Morts. 10 h à 16 h - non stop

> POINT PROPRE SAINT-ENNEMOND Direction Lucenay les Aix, à la sortie du bourg.

## Civisme

La mairie est régulièrement saisie de plaintes relatives aux nuisances de toutes sortes.

« La liberté des uns s'arrête là ou commence celle des autres... »

Chacun doit être conscient de cela et se l'approprier!

La vie en communauté n'en sera que plus facile et agréable!

Merci!



# Artisans, commerçants, entreprises

Ets BARBOT  Ambulance - Taxi 20, Rue du Bourbonnais  04 70 42 10 00 03 86 30 53 80	Christophe COUTURIER Entretien - Dépannage - Chauffage 2, Les Pérards  04 70 42 10 00 06 83 41 18 93	EURL DAUMAS Plomberie - Électricité - Sanitaire 58380 LUCENAY LES AIX 03 86 30 54 95
Piscines UNIBEO	Laurent DELOST	Antonio DI NUNZIO
Luc de DREUILLE 92, Rue de Lyon 03000 MOULINS 04 70 20 00 84	PLAQUE DE PLÂTRE, ISOLATION, PEINTURE 58380 LUCENAY LES AIX 04 70 42 18 10	Architecte DPLG « Les Billauds »  04 70 42 16 35 06 98 22 16 35
ELEVAGE DU  DOMAINE DES MANDETS  Silky Terrier - Terrier Brésilien  Berger Allemand - Berger Australien  « Les Bruyères Mandets »  04 70 42 14 41  carlos.ekstrom@wanadoo.fr  ledomainedesmandets-chiens-de-France.com	L'ENTREPOTES Épicerie - Bar - Restaurant Dépôt de pain Relais « Poste » 7 bis, Rue du Bourbonnais 04 70 42 13 90	LES FACADIERS REUNIS  Enduit de Façades  Neuf et Rénovation  Lucenay les Aix 03 86 30 52 50  St Ennemond 06 76 66 58 86
Gîte de l'Espérance  Andrée et Robert GENEST  vous accueillent 8, Rue de Banville  Gîte 3 épis  1 chambre * salon * salle à manger  cuisine * jardinet  04 70 42 14 85	Patrick GENOUX Coiffeur à domicile 3, Rue Jean Moulin 04 70 42 14 69 06 84 53 95 93	CHIC&CHOC  Bijoux Fantaisie et Accessoires www.chicandchoc.org  Ameline Bastien 07 81 15 33 98
PHOTOGRAPHIE  Pauline Philippe  06 50 28 83 35  www.pauline-philippe.fr	TB ARMES  Jean-Jacques et Françoise TRONCY  Tout pour la chasse et le tir  3, Rue de Bourgogne  03000 MOULINS  04 70 44 78 70	Laurent VENIAT  Boucherie - Charcuterie 3, Rue du Bourbonnais  04 70 42 11 43



Vu dans le clocher - Photos D. Bonniaud



## **MAIRIE**

19, rue de Banville 03400 SAINT- ENNEMOND TEL: 04 70 42 10 08 - FAX: 09 82 11 06 47

 $\label{lem:email:mairie-de-st-ennemond} \begin{tabular}{ll} Email: mairie-de-st-ennemond. fr & Site: www.saint-ennemond. f$ 

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi: 08 h 30 à 12 h 30 - vendredi: 08 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 18 h

## BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

( Dans la cour de l'école Primaire )

Horaires d'ouverture Lundi : 16 h 00 à 16 h 45. Jeudi : 18 h 15 à 19 h 00.



Téléphones utiles

## PAIN - EPICERIE - RELAIS POSTE

Multi service « L'Entrepotes » 7 bis, Rue du Bourbonnais du mardi au vendredi de 6h45 à 13h L'après-midi, de 15h30 à 19h, sauf lundi & mercredi samedi 7h30 à 12h et 15h30 à 19h. Dimanche 7h30 à 13h **RESTAURANT**: du mardi au samedi, de 11h45 à 14h Le soir, sauf lundi & mercredi, à partir de 19h.

## **AMLAPS**

Association des Médecins Libéraux de l'Allier pour la Permanence des Soins.

Pour obtenir le médecin d'astreinte de votre secteur, vous devez composer le 04 70 48 57 87

Le n° 15 est uniquement réservé aux urgences.

#### CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Claude LEFEBVRE	04 70 42 11 25 06 07 80 43 09
Jean-Jacques LAGNEAU	04 70 42 60 41 06 81 99 33 04
Pierre VÉNIAT	04 70 42 11 14 06 33 13 07 30
Éric GARNIER	04 70 42 18 59 06 33 20 39 19
Dominique BONNIAUD	04 70 42 11 87 06 29 98 29 69
Chantal AUDIN	04 70 42 13 55
Anne CHATEAU	04 70 42 11 85
Valérie DESCOINS	04 70 42 32 01
Christian JACQUELIN	04 70 42 14 21
Julien MARTIN	04 70 44 22 50
Nadège MONEYRON	04 70 42 15 02
Jean-Michel TABARAN	04 70 43 41 68
David VALLET	04 70 34 07 93
Céline VERNAUDON	

École Maternelle 23, Rue de Banville	04 70 48 95 12		
École Primaire et Garderie 21, Rue de Banville	09 77 37 27 13		
Salle des Fêtes	04 70 42 14 88		
Communauté d'Agglomération de Moulins	04 70 48 54 54		
Paroisse ND du Bourbonnais	04 70 20 57 77		
Dr Jaillet (Lucenay)	03 86 30 51 66		
Dr Julien (Dornes)	03 86 50 60 99		
Dr Vincent (Dornes)	03 86 50 05 24		
Ambulance BARBOT Taxi BARBOT	04 70 42 10 00 03 86 30 53 80		
Centre Transfusion Sanguine	04 70 35 77 00		
POMPIERS	18		
SAMU	15		
GENDARMERIE	17		
CENTRE ANTI-POISONS	04 70 35 77 77		
EDF (Dépannage)	0 810 333 003		
Urgence SIAEP (Eau)	04 70 46 81 98		
SICTOM Nord-Allier	04 70 46 77 19		